

et les domestiques sont assemblés. Un chat, qui n'a pas été invité à la réunion, entre et se met à faire de telles gambades qu'une petite servante ne peut retenir un sonore éclat de rire. Grand scandale des assistants ; quelques-uns proposent de faire sortir l'impudente. Le notaire, au contraire, la déclare légataire universelle. Stupéfaction ! Les dernières volontés du défunt étaient que sa fortune appartiendrait à la personne qui rirait la première à l'ouverture du testament.

Un parallèle

DOCTRINE MAÇONNIQUE

La religion est une question libre.

Le pouvoir civil est indépendant de toute autorité.

Le mariage n'a absolument rien à voir avec Dieu et avec la religion.

Les droits de la famille sont une concession de l'Etat.

Le droit de propriété origine du pouvoir civil.

L'enfant est un être parfait, qui n'a pas besoin d'être élevé, mais d'être instruit.

L'enseignement doit être libre penseur.

L'enseignement est le droit exclusif de l'Etat.

DOCTRINE CATHOLIQUE

La religion est obligatoire pour tout le monde.

Le pouvoir civil tient son autorité de Dieu.

Le mariage est d'institution divine, et c'est à l'Eglise d'en déterminer les règles et les circonstances.

Les droits de la famille viennent de Dieu.

La propriété est un droit naturel et inhérent à la personnalité humaine.

L'enfant est un être vicié par le péché originel, qui a plus besoin d'être élevé que d'être instruit.

Tout enseignement doit être subordonné au dogme.

L'enseignement, contrôlé par l'Eglise, est le droit des parents.

Intransigeance

Elle n'est pas autre chose que le *oui* ou le *non* franc loyal et ferme.